



LE CHASSEUR ARDENNAIS

Organe trimestriel de la
Fraternelle des Chasseurs Ardennais

AFFILIÉ A L' « U.P.A.C. »
Union de la Presse des Anciens Combattants

REDACTION : AVENUE VICTOR ROUSSEAU, 51, FOREST — TEL. 43.92.67
ADMINISTRATION : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG
C.C.P. 34.49.69 (Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon)

Le numéro doit être distribué gratuitement à tous les membres. • • Pour les non-membres, le numéro : 5 francs.

A Marche en Famenne, le 19 mai, remise du drapeau à la section, et Assemblée générale de la Fraternelle

La section régionale de Marche-en-Famenne constituée en mars 1952, sous l'impulsion de quelques dévoués avait organisé le 10 mai de remarquables cérémonies, à l'occasion de l'inauguration de son drapeau.

Les personnalités participantes furent accueillies des heures, place du Roi Albert, par les dirigeants de la section : Désiré Pirlot, Président, les commandants Dechamps et Lamborelle, vice-présidents, Louis Gavage, secrétaire et Louis Capitaine, trésorier.

Parmi les personnes présentes, citons, outre les dirigeants de la Fraternelle, ayant à leur tête le lieutenant général Descamps, le colonel Dumortier, commandant militaire de la province et de l'école d'infanterie, le Colonel Schouveller, commandant la 12^e Brigade, M. Justin Gaspar, député, M. Ledoux, bourgmestre de Marche, et les échevins MM. Bourguignon et Laloux, le baron C. van der Straeten Waillet, ancien bourgmestre, M. Wautriche, député permanent, M. le chanoine Génin, révérend doyen, M. Poncelet, procureur du Roi, M. le juge Rezette et M. le substitut Siméon, etc... etc...

Les personnalités pénétrèrent dans l'église Saint Remacle, magnifiquement décorée pour la circonstance. De nombreux drapeaux avaient pris place dans le chœur.

La messe solennelle fut célébrée par M. l'aumônier Delait de Batogne.

A l'évangile, après que M. le Doyen eut souhaité la bienvenue aux Chasseurs Ardennais, le R. P. van der Straeten

Waillet S.J. prononça un émouvant sermon de circonstance. Il dressa une brève esquisse des hauts faits d'armes des Chasseurs Ardennais, et mit en valeur les deux qualités caractéristiques des bérêts verts : la discipline et le sens des responsabilités. Et le distingué prédicateur d'inviter tous les assistants, en guise de conclusion, à s'inspirer dans la paix des principes qui firent la grandeur des Chasseurs Ardennais.

Le Drapeau de la section fut béni après la messe et l'office religieux se termina par le chant du Te Deum et l'exécution de la Brabançonne et de la Marche des Chasseurs Ardennais.

L'Administration communale avait ensuite convié les autorités et les Chasseurs Ardennais à une réception, en la grande salle des fêtes de la ville.

M. le bourgmestre Ledoux dit en quelques mots fort aimables toute la joie et l'honneur que ressentait la ville de Marche de recevoir les Chasseurs Ardennais.

Le général Descamps remercia l'administration communale de son accueil. Il salua en termes particuliers la présence de M. van der Straeten Waillet, dont un fils, Chasseur Ardennais, est tombé au champ d'honneur.

Une surprise attendait ensuite le colonel Dumortier : au nom de la section, Mme Lahaut, mère d'un Chasseur Ardennais tombé en 1940, remit au commandant militaire de la province un joli petit marcassin, dont les cris perçants démontraient la vitalité.

*Mout
Vielsh
4
Mout
Wautriche
3*

Après le déjeuner, devait se tenir l'assemblée générale statutaire de la Fraternelle. Après la traditionnelle minute de silence pour les morts, le président aborda la question de l'affiliation à l'U.F.A.C., qui n'avait pas été tranchée à Namur. Cela suscita à nouveau une très longue discussion, qui contraignit à écarter l'ordre du jour ordinaire de l'assemblée. Finalement, vu les avis partagés, on décida de ne pas recourir à un vote, mais d'ajourner la décision.

Le secrétaire national donna lecture des points essentiels de son rapport d'activité. Il fut décidé que pour pouvoir bénéficier du service social de la Fraternelle, il fallait être affilié depuis un an au moins. Une réunion de la Fraternelle aura lieu chaque année aux environs du 10 mai à Martelange. D'autre part, M. Authenne étudiera un projet d'organisation d'une journée annuelle Chasseurs Ardennais dans le Luxembourg.

En fin de séance, le baron Etienne Orban de Xivry, ancien sénateur, qui vient malheureusement d'être tué accidentellement, annonça, aux applaudissements de l'assemblée, que la Commission provinciale des Monuments et des Sites avait proposé l'illumination du Monument de Martelange.

La séance fut alors levée et le cortège se reforma jusqu'à la Place du Roi Albert. Les autorités prirent place sur le perron de l'Hôtel de Ville, une haie d'honneur étant formée par des délégations de 2 et 3 Ch. A. venues de Bastogne et Vielsalm.

Entôt, le général Descamps s'approcha du micro. Il salua les autorités présentes, puis, s'adressant à ses Bérêts Verts, il leur rappela que la cérémonie de remise d'un drapeau est toujours émouvante parce qu'il s'agit de confier en des mains qui sauront le préserver le patrimoine de gloire dont il est l'emblème. Il rappela longuement l'épopée des deux divisions des Chasseurs Ardennais qui firent l'admiration de la Nation, du monde entier, de nos ennemis, même

« Tout cela, dit-il ne peut tomber dans l'oubli ; ce serait une injure à la Famenne, à la Gaume, à l'Ardenne, à votre belle province, dont les enfants formaient la troupe ».

S'adressant à la section marchoise de la Fraternelle, il la félicita et dit l'espoir qu'il plaçait en elle. Prenant d'une main le drapeau béni le matin, il le tendit à M. Pirlot, président de la section locale. « Prenez-le et gardez-le jalousement dans le souvenir des gloires qu'il rappelle ».

Le général termina en s'écriant : « Vive le Roi, vive la Belgique, vivent les Chasseurs Ardennais ».

La foule applaudit ces paroles et l'Harmonie joua une « Brabançonne » vibrante, tandis que les drapeaux s'inclinaient et que les soldats et les Bérêts Verts se figeaient au garde-à-vous.

M. Pirlot, président de la section marchoise de la Fraternelle, s'approchant du micro, vint remercier le général. Il l'assura que le drapeau serait toujours honoré parmi ses camarades et gardé dans l'esprit et la tradition qui l'ont rendu si cher.

Quand M. Pirlot eut terminé son discours, Mme veuve René Sénéchal, de Waha, dont le mari, Chasseur Ardennais, fut tué le 12 mai 1940 à Temploux, s'approcha de la tribune. Le général lui épingla sur la poitrine la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II, décernée à son mari à titre posthume. La « Brabançonne » retentit à nouveau, puis une entraînante marche des Chasseurs Ardennais clôtura cette belle cérémonie.

LE CORTEGE

Le cortège se forma alors. En tête, les agents de police, l'Harmonie de Nassogne, le long défilé des enfants des écoles. Venaient alors les gerbes, les trompettes, le nouveau drapeau de la section marchoise, entouré, à gauche, de la

délégation du III^e Chasseurs Ardennais, à droite, de la délégation du II^e Chasseurs Ardennais. Suivait le drapeau fédéral et, derrière, plus de trente drapeaux des sections régionales représentées. Le groupe des autorités suivait et, derrière celles-ci, l'Harmonie communale de Marche et les rangs serrés de Bérêts Verts suivis de la foule.

Une halte et une garde d'honneur eurent lieu tour à tour au mémorial élevé dans la cour de l'école communale des garçons, rue des Brasseurs, à la mémoire de Henri Robert, Chasseur Ardennais, lâchement assassiné par les S.S. en septembre 1944, au mémorial élevé rue Rempart des Jésuites en souvenir de Emile Benoit, abattu par les Allemands le 13 juillet 1944, à celui qui rappelle une grande héroïne de la résistance, Marie-Louise Henin, décapitée le 9 juin 1944 à Plötzensee, rue Dupont, au mémorial élevé au Palais de Justice en souvenir du juge Paul Calmeau, capitaine A.R.A., mort des suites de ses tortures à Günacher en 1944, à la plaque rappelant, rue des Carmes, la belle figure de Léon Lambert, président de l'Ancienne Garde du Rhin, mort en captivité en 1944, suite aux services endurés. A toutes ces stations douloureuses, une gerbe fut déposée.

Au monument aux Morts des deux guerres, la cérémonie fut plus émouvante encore. Les drapeaux s'étaient rangés sur le vaste escalier monumental du Palais de Justice. Le monument était abondamment fleuri, comme d'ailleurs tous les mémoriaux visités.

Une première « Brabançonne » retentit, suivie de la sonnerie « Aux Champs ». Les drapeaux vinrent alors faire haie sur la pelouse, tandis que le général déposait une magnifique gerbe. Une nouvelle « Brabançonne », plus lente, retentit.

Le monument était solennel. Le cortège se remit encore en route. Une halte eut lieu encore à l'Athénée, où les honneurs furent rendus au mémorial rappelant la mémoire des anciens morts au champ d'honneur.

Toutes les rues principales de Marche, pavoisées pour la circonstance, virent défilé l'impressionnant cortège. Sur bien des poitrines brillaient les bijoux de décoration mérités.

Le cortège aboutit enfin vers 18 h. place aux Foires où, devant le groupe des autorités et aux accords des deux Harmonies réunies, il défila dans un ordre impeccable. Une dernière « Marche des Chasseurs Ardennais » fut exécutée et le cortège se disloqua.

Pour terminer cette belle journée, le bal des Bérêts Verts, animé par l'excellente formation Pire, de Marche, fit tourner jusque bien tard une foule d'amateurs de danse, dont de nombreux Bérêts Verts.

Une tombola express fit des heureux.

Il sied, en terminant, que nous félicitions bien cordialement nos camarades de la Section de Marche pour la belle ordonnance et la minutieuse préparation de cette journée en tous points réussie.

Historique du 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais

ERRATUM

Une erreur typographique s'est glissée à la page 5, colonne gauche au pénultième paragraphe en italique de l'article : « Historique du 1^{er} Ch. A. » publié au Bulletin Mars-Avril 1953. — N° 1.

Au lieu de :

« ...tandis que le fermier et deux ou trois Chasseurs Ardennais du peloton H. R. prennent le chemin de Remoiville... », il faut lire : « ...tandis que le FOURRIER (Sergent Lehnert) etc... ».

Linotypiste et correcteur s'excusent...

LA SECTION DE MARTELANGÉ A REÇU SON DRAPEAU

Le dimanche 3 mai, la section de Martelange a organisé de belles manifestations à l'occasion de l'inauguration de son drapeau.

Voici le compte rendu de la journée, tel qu'il a paru dans « L'Avenir du Luxembourg » :

Depuis qu'il y a un an, presque jour pour jour, S. M. le Roi a inauguré le monument national aux Chasseurs Ardennais, Martelange est devenu un centre de pèlerinage pour les anciens « Bérêts verts ». Il s'y sont retrouvés nombreux, dimanche, par une splendide journée, pour assister à la remise d'un nouvel étendard à leurs frères d'armes de la section de Martelange.

Une quinzaine de drapeaux, des délégations des Fraternelles voisines et des représentants de celle du Brabant entouraient les membres de la jeune mais vivante section de Martelange. La population, elle aussi, qui avait offert le drapeau, s'était associée de tout cœur à la joie de ses glorieux enfants.

Le matin, tous se rendirent en cortège à l'église paroissiale où, au cours d'une messe solennelle à la mémoire des victimes de la guerre, M. l'abbé Kanivé, révérend curé-doyen, bénit le drapeau après en avoir brièvement défini le symbole et demandé à l'assistance de conserver fidèlement la mémoire de ceux qui ont versé leur sang pour la patrie.

Dans le chœur, les autorités avaient pris place entre deux rangées de drapeaux : le lieutenant général Merckx, ancien commandant du 2^e Régiment des Chasseurs Ardennais, le colonel Krack, secrétaire général de la Fraternelle des « Bérêts verts », M. Prom, bourgmestre, entouré de membres du Conseil communal, M. Gentges, président de la section de Martelange, etc...

Après la messe, au cours du vin d'honneur offert à la maison communale, M. le bourgmestre Prom exprima la sympathie de la population à l'égard des Chasseurs Ardennais.

Le général Merckx lui répondit en remerciant la commune de Martelange de l'attachement qu'elle a toujours montré aux « Bérêts verts » qui, le 10 mai 1940, sur son territoire, subirent le premier choc de l'envahisseur.

LA REMISE DU DRAPEAU

Vers 14 h. 30, après un diner à l'Hôtel Martinot, la foule se rassemble devant la Maison communale où va se dérouler la remise officielle du drapeau.

Les enfants des écoles, la poitrine barrée d'un ruban tricolore, agitent des drapelets. Les garçons sont coiffés du bérêt vert. Deux musiques, la Philharmonie de Martelange et l'Harmonie Ste-Barbe, de Radelange, sont au poste comme pour toutes les cérémonies patriotiques. Les étendards forment haie devant la tribune où les personnalités prennent place.

Le général Merckx est entouré de MM. Prom, bourgmestre, Kanivé, révérend doyen, le colonel Krack, le lieutenant Dominique, représentant l'armée grand-ducale, trois officiers du 2^e Chasseurs Ardennais de Bastogne, MM. Gentges, le juge Didier, Eppe, présidents des Fraternelles de Bastogne et Etalle.

LES DISCOURS

M. Prom, bourgmestre, exprime la joie et la fierté de l'Administration communale de voir la vivante section locale de Martelange inaugurer son bel emblème. Il adresse la bienvenue de la population à tous ceux qui sont venus rehausser par leur présence l'éclat de la cérémonie. En terminant, M. le Bourgmestre convie la population à rester toujours attachés à la patrie et à la dynastie.

Le général Merckx dit le grand honneur qu'il ressent d'être appelé par ses anciens soldats à leur remettre leur bel emblème. Il félicite les « Bérêts Verts » d'être venus si nombreux et dit sa joie de voir le dynamisme de la section de Martelange.

« Que ceux, dit-il, qui n'ont pas encore rejoint les rangs de la Fraternelle, le fassent sans tarder, c'est une famille intime au sein de laquelle les chefs oublient qu'ils ont commandé et les soldats qu'ils ont obéi. Une Fraternelle ne doit pas seulement être pour ses membres une question d'intérêt. Il faut d'abord songer à glorifier le sacrifice de ceux qui sont restés sur le champ de bataille. Il faut ensuite maintenir haut et ferme l'idéal qui était celui des Chasseurs lorsque le pays exigeait d'eux de durs sacrifices.

Ce drapeau vous rappellera leur passé de gloire, cette période de la mobilisation de l'hiver 1939-40 pendant laquelle ils ont souffert. Ce drapeau vous rappellera aussi la campagne des Ardennes, la retraite, l'emploux, la Dendre, l'Escaut, la Lys où fut livrée l'unique bataille de front occidentale et où les « Chasseurs Ardennais » ont donné la preuve de leur héroïsme. Ce drapeau vous rappellera encore les heures douloureuses de l'occupation et de la captivité et rappellera à la jeune génération le sacrifice des anciens.

Ce drapeau, je vous le remets au nom de la population de Martelange qui vous a voué une affection qui l'honore. Dans les cérémonies patriotiques, vous serez présents derrière ses plis, et que votre section conserve toujours cet idéal des anciens qui ont fait tant de sacrifices pour la liberté et l'indépendance de la patrie ».

Après ce discours écouté dans un silence émouvant, le général remet l'étendard à Richard Block, le porte-drapeau de la section. Les harmonies jouent « La Brabançonne », les drapeaux s'inclinent et la foule se recueille.

Au nom de la Fraternelle de Martelange, M. Gentges remercie la population du beau geste qu'elle a fait à l'égard des anciens « Bérêts verts » et de la sympathie qu'elle n'a cessé de leur témoigner. Il remercie aussi les autorités civiles et religieuses ainsi que les délégations des sections voisines. Il évoque le souvenir des héros qui sont tombés au champ d'honneur. Enfin, se tournant vers le général Merckx, il déclare : « Ce drapeau que vous venez de nous remettre, nous en connaissons le symbole. Je vous donne l'assurance, au nom de tous les membres de la section, qu'il sera toujours pour nous un patrimoine sacré. Devant lui, nous jurons de rester fidèles à la Patrie et au Roi ».

Après l'exécution de la marche des Chasseurs Ardennais, une fillette tout émue exprime la joie de la population d'avoir offert ce drapeau qui est pour tous le symbole des plus belles vertus.

LE CORTÈGE

Un long cortège se forme alors avec les enfants des écoles, les délégations, les personnalités et la foule. Il s'étire, musiques en tête, vers le monument national inauguré l'an dernier. Au pied de l'imposant sanglier qui domine toute la région, des gerbes sont déposées par une fillette et par la délégation des officiers de Bastogne, tandis que les drapeaux et la foule forment écran derrière le socle du monument.

Après l'exécution de la « Brabançonne » et de la marche des Chasseurs, le cortège redescend vers la localité où des gerbes sont encore déposées au pied du monument aux morts.

Et cette magnifique journée se termine par des réjouissances populaires dans la liesse générale.

Réunion du Comité National

Le Comité National de la Fraternelle, renforcé des présidents et secrétaires de sections, a tenu une réunion à Namur le dimanche 15 avril, sous la présidence du lieutenant général Descamps.

L'assemblée observa d'abord une minute de silence à la mémoire du notaire Kuborn, membre du comité national, décédé depuis peu.

Puis, elle aborda son ordre du jour, consistant principalement dans la préparation de l'assemblée générale de la Fraternelle qui devait se tenir le 10 mai à Marche en Famenne.

Il fut donné connaissance du procès-verbal de vérification des comptes. Puis on se préoccupa des moyens susceptibles d'améliorer les ressources de la Fraternelle. En ce qui concerne la publicité pour le bulletin, chaque section a été priée de désigner un responsable.

Des reproductions du Sanglier de Martelange seront mises en vente au prix de 250 frs, ainsi que des fanions pour autos, motos et vélos, au prix de 20 frs pièce.

Le comité national fut complété par l'adjonction de nouveaux membres remplaçant des membres démissionnaires; les élus sont MM. André (Houffalize), Autphenne (Virton), Dechamps (Marche) et Hannick (Neufchâteau). Notre dévoué camarade Van Hoof de Bastogne fut élu par acclamations unanimes vice-président de la Fraternelle, l'ami Lepage étant également confirmé dans ses fonctions vice-présidentielles.

Le problème de l'affiliation de la Fraternelle à l'U.F.A.C. 1940-1945 fit ensuite l'objet d'un long débat, sans décision autre que de déférer la question à l'assemblée générale de Marche.



Le Pèlerinage annuel à Vinkt

Comme chaque année, un groupe de Chasseurs Ardennais s'est rendu en pèlerinage à Vinkt, pour honorer la mémoire des bérets verts tombés en cet endroit glorieux, ainsi que celle des civils de la localité massacrés par les Allemands.

La cérémonie s'est déroulée selon le cérémonial habituel, en présence du commandant de la circonscription militaire.

L'après-midi, les délégations se sont rendues à Gottem.

A Vielsalm, inauguration d'un monument aux morts des 3 et 6 Ch. A.

Le dimanche 12 juillet, a eu lieu à Vielsalm, à l'initiative du 3^e Bataillon de Ch. A., l'inauguration d'un mémorial dédié aux morts des 3^e et 6^e Chasseurs Ardennais.

Le matin, une messe militaire fut célébrée à la caserne Ratz et la plaque « Sergent Fourrier Ratz » y fut réinstallée.

La cérémonie proprement dite eut lieu à 15 heures, en présence du lieutenant général PIRON, représentant S. M. le Roi.

Le discours inaugural fut prononcé par le docteur Bodson, président de la section régionale de la Fraternelle. Le mémorial fut ensuite dévoilé, et, après l'appel des morts, la musique exécuta le Last Post et la Brabançonne. Des discours furent encore dits par le bourgmestre de Vielsalm et par le lieutenant-colonel KRACK, remplaçant le lieutenant général DESCAMPS, souffrant. Après que le monument ait été fleuri, les troupes et délégations de la Fraternelle défilèrent.

Une réception au messe des officiers suivit et la journée se clôtura par une fête populaire au parc communal.



Section de Neufchâteau

Le 22 avril, la section de Neufchâteau a tenu une assemblée générale extraordinaire, sous la présidence de M. Balbeur.

Il fut notamment question de la participation de la section aux manifestations de Martelange et Marche ainsi que de l'acquisition d'un drapeau propre à la section régionale.



QUAKER STATE
MOTOR OIL

l'huile de marque la plus répandue aux États-Unis

Bureau Central de Vente pour la Belgique et le Grand Duché S. A. "SOCADIS" Anvers

20 % de réduction sur présentation de la carte de membre

Nouvelles des nôtres

Naissances

— Notre ami **Louis Gavage**, l'actif secrétaire de notre section de Marche-en-Famenne, nous fait part de la naissance d'un garçon, **Hervé**.

Cordiales félicitations aux heureux parents et vœux de bonheur !

* * *

— Notre ami et grand bienfaiteur de la Section, **Monsieur Jaquet** est grand papa pour la 2^{ème} fois.
Nos félicitations cordiales.

* * *

— Une petite **Monique** au foyer de notre ami **Victor Robert**, notre dévoué publiciste.

Nous renouvelons nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Nous félicitons aussi la charmante Marraine, **Hélène Robert**, la brillante vendeuse à nos fêtes.

* * *

— L'Adjudant **Biard** du 1^{er} Ch. A., ancien de Bastogne (2^o Ch. A. de 40) nous fait part de l'heureuse naissance d'une petite fille **Rose-Marie**.

Nos chaleureuses félicitations aux heureux parents et nos vœux d'un parfait bonheur à la petite.

Notre ami **Biard** a fait un don de 500 fr. à notre service Social à l'occasion de cet événement heureux survenu dans sa famille.

Ce beau geste méritait d'être souligné.

Au nom des bénéficiaires de notre service Social, un bien grand merci à notre vaillant frère d'armes.

Décès

Nous apprenons le décès du beau-père du Lt-Colonel **Borgniet**. Nos bien sincères condoléances.

* * *

L'adjudant **Albert Maréchal**, le dévoué secrétaire de la Section d'Arlon vient d'être douloureusement éprouvé par la mort accidentelle de son fils **Jean**, âgé de 20 ans.

Nous présenterons à notre cher camarade **Albert** l'expression de nos condoléances émues.

* * *

Notre ami **Claus de Naast** nous a fait part du décès de son cher papa.

Nous lui renouvelons nos sincères condoléances.

* * *

Notre ami **Goffin Léon** nous fait part du décès de son épouse. Nos sincères condoléances.

Promotions

Notre ami, **Heuringer**, si dévoué à la Fraternelle, a été promu s/Lt.

Nos chaleureuses félicitations et nos vœux sincères de réussite dans le nouveau grade.

Carte du Combattant 1940-1945

Attention !... Les délais expirent bientôt

Nous avons signalé à plusieurs reprises les conditions d'octroi de la « Carte des états de service de guerre du combattant 1940-1945 », qui a été créée par l'arrêté royal du 6 juillet 1951.

Cette carte est délivrée « aux citoyens belges qui ont effectivement appartenu, entre le 9 mai 1940 et le 9 mai 1945, en qualité de militaires, militarisés ou assimilés à l'Armée belge ou à la force publique du Congo ».

Rappelons à ce propos que l'article 2 dudit arrêté stipule que *les demandes doivent être introduites avant le 31 décembre 1953*.

D'après les informations que nous possédons, seul un pourcentage fort réduit de militaires qui peuvent prétendre à cette carte l'ont réclamée.

Nous attirons l'attention de ceux de nos amis qui seraient désireux d'être en possession de ce document sur le délai ultime du 31 décembre. Qu'ils s'adressent sans retard à leur section de la Fraternelle qui leur fournira toutes les indications nécessaires.

Invalides de Guerre

D'après des chiffres communiqués par la Fédération mondiale des anciens combattants, il existerait dans le monde, 15 millions de mutilés de guerre. Sept millions d'entre eux auraient été les victimes de la deuxième guerre mondiale.

En France, 933.500 anciens combattants recevraient des pensions de mutilés. En Grande-Bretagne, 683.032; en Italie, 355.035; au Canada, 157.853 et en Belgique 121.221.

L'Allemagne en compte 1.537.192; le Japon, 744.034 et l'Autriche 166.085.

Un million 919.573 Américains auraient été mutilés pendant la deuxième guerre mondiale. Ce chiffre ne comprend pas que les « diminués physiques ». Un mutilé américain sur quatre est un « diminué mental », victime de la guerre.

N. D. L. R. : Les chiffres appellent un bref commentaire : il semble bien qu'ils représentent le nombre de pensions d'invalidité payées dans chaque pays cité. Il est bien évident qu'il n'y a pas en Belgique 120.000 blessés de guerre, percevant une pension de « mutilés », mais 120.000 titulaires de pensions d'invalidité, dont la grosse majorité sont imputables à des maladies contractées au cours des hostilités par des militaires et assimilés. La même constatation s'impose sans doute pour les autres pays.

LES REDUCTIONS SUR LES AUTOBUS

Un arrêté royal paru au « Moniteur » du 24 janvier dernier a modifié l'arrêté du Régent du 20 septembre 1947 déterminant les conditions générales relatives aux services publics d'autobus, aux services d'autobus temporaires, aux services spéciaux d'autobus et aux services d'autocars.

Aux termes de ce nouvel arrêté, l'exploitant est tenu d'accorder sur son tarif ordinaire les réductions suivantes aux catégories de voyageurs ci-après :

50 % aux invalides militaires de guerre et invalides assimilés des deux guerres, porteurs d'une carte d'identité donnant droit au transport avec réduction de 75 % sur les chemins de fer; aux Croix du Feu; aux anciens combattants de la guerre 1914-18; aux guides accompagnant les invalides ci-dessus, incapables de voyager seuls; aux membres des familles nombreuses comptant au moins 4 enfants de moins de 21 ans et non mariés; aux parents de ces familles, à vie; aux aveugles; aux guides accompagnant d'un titre de congé ou d'un ordre de mission et aux parents des aveugles; aux militaires et gendarmes en uniforme enfants de 4 à 10 ans.

25 % aux invalides civils de guerre ayant au moins 25 % d'invalidité et aux guides accompagnant les civils invalides de guerre incapables de voyager seuls.

Les Livres

« Histoire des Etats-Unis » par C. et M. Beard (L'Histoire racontée à tous — Hachette).

Les Etats-Unis d'Amérique occupent depuis plusieurs décades une place de premier plan sur la scène internationale. Leur politique intéresse le monde entier par ses répercussions proches ou lointaines et ses contradictions, parfois apparentes mais souvent aussi réelles, ne sont pas sans occasionner un trouble profond et même de sérieuses inquiétudes.

Il faut avouer que peu de gens comprennent la mentalité du citoyen des U.S.A. et peuvent par suite saisir les lourdes sujétions de cette politique.

Le livre du C. et M. Beard nous apporte les éléments de base qui nous font défaut pour raisonner correctement des choses d'Outre Atlantique. Ils nous montrent le développement d'une nation qui, partant de quelques établissements de colons, réussit en quatre siècles au milieu de soubresauts terribles à créer l'un des empires les plus puissants du monde en fondant au creuset d'une civilisation basée sur la machine, l'esprit des pionniers et des aventuriers accourus de tous les points de l'univers peuplés par la race blanche.

La création de toutes pièces du citoyen sans attaches et presque sans passé est une des forces des Etats-Unis mais aussi une de ses faiblesses et il serait vain d'épiloguer sur cette dualité dans le cadre du présent bulletin.

« Le bon roi Dagobert » par R. Regis (Plaisir de l'Histoire Grasset).

La seule image que le grand public garde du roi Dagobert s'inspire d'une chanson populaire et est celle d'un personnage de comédie, souvent ridicule, toujours risible. Les manuels scolaires n'ont rien fait pour rétablir la vérité et sont par ailleurs peu prolifiques en ce qui concerne ce personnage. M. Regis a entrepris de rendre à Dagobert sa physionomie réelle. La chose n'est pas simple car Dagobert est un être complexe encore barbare mais s'efforçant de dépouiller sa rudesse, devenu sensible au luxe et à la beauté des choses. Dans l'ensemble sa politique est une politique de paix et le fait est suffisamment rare pour l'époque pour qu'il mérite d'être souligné. Il sut choisir parmi les meilleurs les hommes qui travaillèrent sous sa direction : Eloi, Didier, Pépin de Landen et fit régner la justice. Ce qui mieux que toute affirmation, prouve les mérites particuliers de Dagobert, ce sont les événements qui pendant un siècle, vont suivre sa mort : l'effritement de la puissance mérovingienne, la regression vers le chaos, les tragédies de palais.

« Bataille pour l'Atlantique » par E.O. Hange — V. Hartmann (Presses de la Cité).

Immédiatement après la capitulation, les autorités de Vichy intervinrent, dans le port de Dakar, de nombreux navires alliés qui s'y étaient abrités.

La passe fut pourvue de filets et truffée de mines tandis que de nombreux canons étaient prêts tant à défendre l'entrée de la ville qu'à empêcher une sortie par mer sans autorisation.

Plusieurs tentatives furent cependant faites et échouèrent. Il était donné au navire norvégien Lidward de réussir, dans la nuit du 26 au 27 juillet 1941, cet exploit sensationnel de quitter le port en se jouant des multiples pièges posés par les autorités. Le présent volume contient non seulement le récit de cette fuite mais encore celui de la vie des internés et des longs préparatifs des mécaniciens du Lidward qui fabriquèrent de faux tuyaux de machines et réussirent à les substituer aux vrais saisis par les Français.

« Largués sur la jungle » par M. Thomas (Hachette).

Au moment où la situation dans le Sud-Est asiatique était la plus critique, les Japonais semblant prêts à s'emparer des Indes en partant de la Birmanie, les Etats-Unis décidèrent d'accorder une aide substantielle aux troupes que les Anglais rassemblaient en vue d'opérations de diversion. Cette aide se concrétisa en la mise à la disposition de Wingate d'une force aérienne composée d'appareils de toute nature, chasseurs, bombardiers, hélicoptères mais surtout transports et planeurs.

Placées sous les ordres du Colonel Cochran, ces escadrilles réussirent à transporter sur les arrières de l'ennemi des forces considérables munies d'artillerie et de chars, à les ravitailler, à évacuer leurs blessés et à les soutenir de leurs feux. Les communications japonaises furent complètement désorganisées et ils se trouvèrent rapidement dans l'impossibilité de réaliser leurs projets d'offensive. Très intéressant.

« La corde raide » par Koestler (Calmann Levy).

Une autobiographie donnée, ce qui est assez rare, par un écrivain encore loin de la retraite.

L'auteur du « Zéro et l'infini » ne cherche ni à se justifier, ni à se glorifier mais à dessiner le personnage et le milieu, à relier sa vie à l'ensemble plus vaste qui la contient. Il en parle parce qu'il est seul à la connaître vraiment et qu'elle est riche en expériences qui tout en étant personnelles, reflètent notre temps : le siècle des attachements passionnels à de grandes causes et des ruptures cruelles ; des vains sacrifices des martyrs sans Dieu et de la déification des bourreaux ; des victoires de l'homme conquérant de la nature et des défaites de l'homme conquis par les tyrannies.

Il termine ce premier volume au point décisif de son entrée au parti communiste.

« Tu combattras sans aide » par Taylor Caldwell (Presses de la Cité).

Il n'est plus nécessaire de présenter T. Caldwell que « La Dynastie de la mort » a rendu célèbre. Le présent volume est particulièrement puissant et aura certainement un succès égal à celui de ses prédécesseurs. C'est une histoire d'anticipation mais frappante de vraisemblance. Toutes les nations, sans l'avouer, évoluent vers la dictature. Dans tous les domaines, des restrictions et des réglementations sans nombre sont imposées par les pouvoirs publics soit disant pour le bien général. La guerre est le dérivatif normal qui détourne l'attention des peuples des mesures prises pour les priver de leurs libertés. Ce dérivatif n'est pas toujours nécessaire, souvent toutes les classes acceptent ces entraves dans un besoin subjectif de sécurité. Les Etats-Unis sont arrivés au stade où trois classes seulement peuvent mener une vie normale, le restant de la population étant réduit à un esclavage complet. Mais il existe quelques hommes qui ont conservé le souvenir de la liberté et qui dans l'ombre mènent la lutte contre le pouvoir travaillant si bien à attiser la haine et à dresser l'une contre l'autre les classes privilégiées qu'ils déclenchent le conflit d'où naîtra la vraie démocratie. Très bon.

« Le Gouffre aux chimères » par O. Perry (Ed. du Courrousel).

Un roman sur les mœurs spéciales du journalisme personifié par Tatum, reporter de grande classe mais de peu de scrupules, chassé des grands périodiques et qui essaye de reprendre sa place en montant en épingle l'histoire d'un pauvre diable enseveli dans un éboulement et qui y laissera sa peau. Histoire complexe et peu reluisante se terminant par un sursaut d'honnêteté.

« Tempête sur l'Himalaya » par F. Van Wycke (Presses de la Cité).

Le Joukhar est un point de jonction important entre le Nord et le Sud de la Chine avec le seul col franchissable de l'Himalaya. Ce point stratégique est particulièrement convoité et nous assistons, au milieu du décor impressionnant des montagnes, aux péripéties du drame à rebondissement qui oppose trois équipes d'agents secrets.

Marabout déborde d'activité. Dans la série Géant, il présente des œuvres célèbres dont l'éloge n'est plus à faire « Main Street » de Sinclair Lewis et « Monsieur Lecoq » de Gaboriau. Dans « Marabout service », il donne « Etre belle et le rester » par Anita Colby, ravissante jeune femme, courtière en publicité, diététicienne, modéliste, distributrice de films, productrice d'émissions de télévision qui Hollywood a surnommé « la femme école de charme », qui développe pour vous, Mesdames, les recettes qui permettent aux Stars de paraître parfaites.

Dans la série ordinaire, viennent d'être publiés : « Le Cavalier de Virginie » par O. Wister — épopée de l'Ouest américain qui est à la fois, le premier et le plus célèbre « Western » et un des plus grands romans américains.

« Le jour ni l'heure » par E. Barbier — aussi célèbre que « Les gens de Mogador », mélange d'amours : celui d'Esther et de Catherine pour Jérôme, celui de Ralph pour Catherine et œuvre d'une rare puissance d'évocation. « Sous pression » par P.G. Wodenhouse — roman endiablé, plein de surprises, de « Gags » de personnages hautement réjouissants, bandits redoutables ou policiers roubards qui se livrent une lutte abracadabrante autour d'un coffre-fort. Une véritable cure de rire.

Enfin, le dernier né « Marabout Junior » nous présente ses deux premières œuvres « Jean Mermoz » par A. Rèche et « Robin des bois le proserit » par A. Dumas.

Pour un prix imbattable de très bonnes œuvres sont mises à la disposition des jeunes. On ne peut que féliciter les éditeurs d'avoir débuté en donnant comme exemples d'une part, le pionnier de l'aviation commerciale française, modèle d'énergie et de conscience professionnelle et d'autre part, le plus célèbre des hors la loi et justiciers dont la flèche et le nom faisaient trembler les tyrans.

Signalons également pour les adolescents : « Frères de la Côte » par M. Löhndorff (Presses de la Cité), suite des aventures commencées dans « Pavillon noir » par Mæe l'Econadis qui continue à écumer les colonies espagnoles sous la conduite des grands noms de la flibuste : l'Ollonois Morgan. « Rescapés de la banquise » par B. Shurtliff (Presses de la Cité). Nouvelles aventures de Huskie et Spareriers : les deux chiens démobilisés de l'armée américaine qui accompagnent leurs maîtres dans le Nord de la Sibérie dans une mission très osée à la recherche d'un avion disparu.

Quelques volumes gais.

« Mon petit monde à moi », par Giovanni Guareschi (Hachette). L'auteur de Don Camillo publie aujourd'hui un livret occase sur sa vie familiale.

Le petit monde de Guareschi c'est principalement sa femme dont le manque de logique est assez déconcertant et deux enfants Albert et Charlotte dont les inventions malfaisantes et l'esprit de répartie témoignent d'un développement exceptionnel.

« Ces sacrées vacances » par A. Drouet (Table Ronde).

Cet ouvrage a obtenu et bien mérité le grand prix du roman drôle.

Un beau matin Pinson, céramiste, emmène en vacances, dans un invraisemblable tacot acheté dans ce but, sa femme et ses deux enfants. Une famille bien sympathique, qui ne s'attend guère aux multiples incidents qui vont jaloner la route de Paris à la Méditerranée : surprises de la route et des automobiles (des échanges successifs amèneront à la place de la 5 CV Peugeot, d'ahurissants mastodontes qui feront la joie des marchands d'essence et des spectateurs), complications de la vie de campeur, amitié avec un cambrioleur de classe et quelque ennui avec la maréchaussée. Et tout cela mène rondement à un dénouement très gentil où, comme se doit, un riche Américain tient le rôle du père Noël.

« Un Eden au Pérou » par D. Dodge (Hachette).

Dodge, écrivain peu fortuné, arrive au Pérou avec sa famille et découvre un coin, Arequipa, où quiconque a quelques dollars peut se considérer comme un homme riche. Il s'installe, nous fait connaître avec humour le pays et ses habitants ainsi que le bonheur qu'il éprouve à y vivre. Il étale son enthousiasme dans un article que publie une revue des U.S.A. et... fini le bonheur. De multiples candidats vont se précipiter vers l'Eden et le transformer en enfer. Dodge est philosophe et sans attendre l'invasion prend la poudre d'escampette.

« Liberty Ship » par Marcejac (Presses de la Cité).

Le capitaine Kunz prend le commandement d'un liberty ship, le

« Sea Roamer », à destination de Londres. Dès le début de la traversée, la mauvaise chance semble s'acharner sur le capitaine. Une tempête s'abat sur le navire ; une passagère, Berthe, tente de se suicider, la cargaison se déplace et le navire doit être évacué. Kunz reste seul sur l'épave avec Berthe qui n'a pu être transbordée.

Alors commence la bataille entre la mer et celui qui sera le vainqueur de l'Atlantique. Ce roman qui rappelle l'aventure de Carlsen trouve son originalité dans le conflit qui oppose à la fois Berthe, Kunz et Jessi, la lointaine épouse de Kunz.

« Madame est servie » par A. Knight (Presses de la Cité).

Trop bien servie même avec un couteau planté dans la poitrine juste en dessous du sein gauche, Son ami le détective aura bien de la peine à mettre en place les éléments de la solution et à punir Tiny la jolie fille qui lui joue le grand jeu de l'amour.

« Attention au cheval bleu » par B. Benson (Presses de la Cité).

Le cheval bleu n'a pas grand-chose à voir dans l'affaire qui oppose un policier malin à des magistrats politiques et bornés. Le coupable, le conservateur du musée, fondé par la victime, subira son sort mais le policier malin sera puni pour n'avoir pas permis à ces messieurs de se faire une bonne publicité. Il se consolera avec la jolie fille dont il a sauvé le frère.

« Bonne mesure » par J. Bruce (Presses de la Cité).

L'action se situe à Bruxelles ce qui flatte notre capitale et nous montre un escroc assez sympathique, dépouillant de leur butin d'autres malfaiteurs qui le sont beaucoup moins.

« Attentat cosmique » par J. Vandiel (Anticipation — Fleuve Noir).

Des monstres venus d'une lointaine planète se sont installés à proximité de la terre dont ils convoitent à la fois les richesses et la chaleur solaire. Ils envoient des microbes mystérieux en vue d'anéantir toute vie. Savants et techniciens luttent de toutes leurs forces pour découvrir les produits sauveurs et réussissent.

« Johnny et les esclaves blanches » (Fleuve Noir).

Un vrai film rempli de détonations, d'acrobaties opposant Johnny à des pirates qui enlèvent femmes et enfants pour les revendre comme esclaves. La police, commissaire en tête, est complice des bandits ce qui n'est pas pour faciliter la tâche du justicier.

Editeur responsable : « LE CHASSEUR ARDENNAIS »
Avenue V. Rousseau, 51, Forest-Bruxelles
Imprimerie SOPADI, rue des Sables, 17 — Bruxelles

Amis Chasseurs Ardennais, qui avez chez vous le chauffage central, faites installer

Le Brûleur au mazout

« COBAM »

de conception et de fabrication belge avec
SECURITE 100 % par cellule photo-électrique

Etablissements C O B A M
42, rue Leys — Tél. 34.43.59

Les brûleurs « COBAM » sont appréciés depuis de longues années aussi bien à usage domestique, qu'industriel. Demandez-nous la liste de nos nombreuses références. N'oubliez pas que le chauffage au mazout supprime toutes les corvées.

Propreté ! Confort ! Facilité d'approvisionnement et de stockage ! Voilà les principales qualités du brûleur « COBAM ».

Ecrivez-nous, ou téléphonez-nous. Nous sommes tout à votre disposition, même pour un renseignement. Le meilleur accueil vous sera réservé.

5 % réduction sur présentation de la carte du membre

CAMARADES DE PROVINCE,
ETES-VOUS A BRUXELLES
ET MEME VOUS, BRUXELLOIS,
POURQUOI NE CHOISIRIEZ-VOUS PAS

L'HOTEL-PENSION
THEVENET

ET

ROEGIERS

97, RUE SOUVERAINE
BRUXELLES - BRUXELLES
(près avenue Louise)

TELEPHONE: 12.71.12

CONFORT MODERNE — CUISINE SOIGNEE
BEAU JARDIN — PRIX TRES MODERES

Et n'oubliez pas qu'il y a toujours une
BELLE REDUCTION POUR NOS CAMARADES

CAMARADES DE PROVINCE, DE PASSAGE A BRUXELLES ET VOUS BRUXELLOIS QUI VOULEZ BIEN MANGER ET BOIRE, FAITES UNE VISITE A LA

ROTISSERIE "REINE PÉDAUQUE"

49-51, RUE DE LA FOURCHE (ANCIENNE BELLE MEUNIÈRE), BRUXELLES

Outre ses plats délicieux et ses bonnes boissons, quel accueil et quel personnel stylé ! Savez-vous que l'on y vient de loin ? On y mange bien et on y revient !

RÉSERVATION DES TABLES : téléphone 11.22.14
salles pour noces, banquets et réunions
(DE 20 À 200 COUVERTS)
salon pour conseils d'administration
parking assuré

N'oubliez surtout pas de dire au Directeur ÉMILE LENGLEZ que vous êtes Chasseur Ardennais !

Camarades Chasseurs Ardennais,

**Confiez votre publicité à votre bulletin
PROCUREZ-LUI DE LA PUBLICITE !**

Tarif :

Couverture : Dernière page extérieure	fr. 1.300,—
: Pages intérieures	1.200,—
Une page ordinaire	1.000,—
Une demi-page	550,—
Un quart de page	300,—
Un huitième de page	200,—
Un seizième de page	125,—
Bande 5 cm. de hauteur :	
sur deux pages	650,—
sur une page	350,—
Texte en chronique, la ligne	15,—
Réduction pour plusieurs insertions. Contrats à débattre.	

ATTENTION. — Sur les prix ci-dessus, nous accordons une réduction de 20 % aux annonceurs, membres de la Fraternelle et à ceux qui accordent des remises à nos membres.

Pour la PUBLICITE, s'adresser à l'ADMINISTRATION DU BULLETIN: 38, Avenue Emile Bossaert, à Koekelberg-Bruxelles, ou à notre camarade Victor ROBERT, 36, rue Armand Van Campenhout, Ixelles-Bruxelles.